Professeur MAURICE LETULLE
de l'Académie de Médecine
Secrétaire général du Comité central d'Assistance aux Anciens Militaires tuberculeux

Prof Maurice Letulle

# La Lutte Nationale contre la Tuberculose



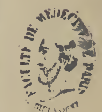
## LA COLONIE SANITAIRE AGRICOLE

*(LE VILLAGE SANITAIRE)*

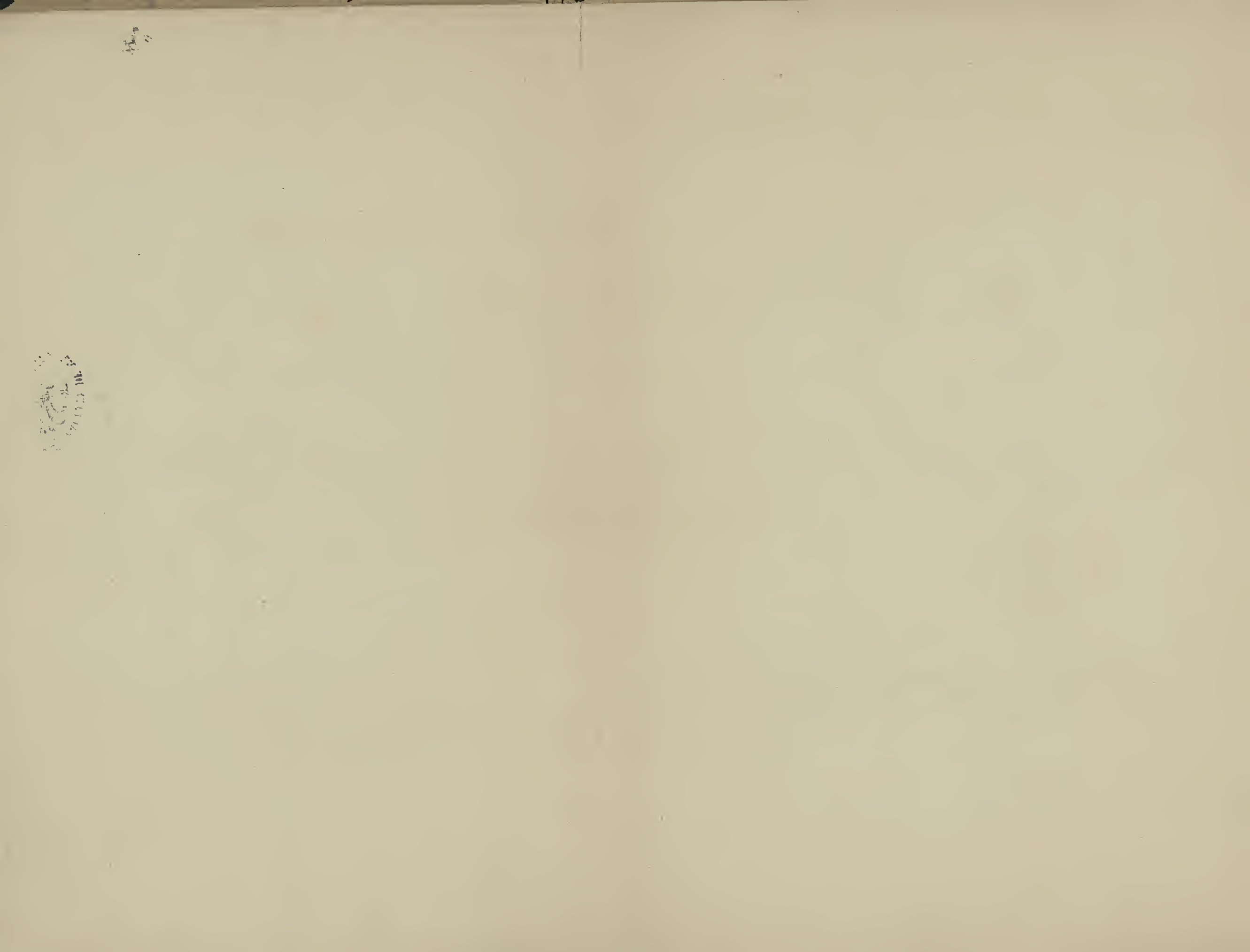
*Cette plaquette de propagande contient TROIS PLANCHES HORS TEXTE, en gravure sur bois, composées par le Maître graveur Dutertre, et douze Figures dans le texte, dues également à la généreuse collaboration du même artiste.*

*Les Plans des Maisons-type ont été établis par M. Laquerrière, architecte.*

M. L.




I. La Montagne.



# LA LUTTE NATIONALE CONTRE LA TUBERCULOSE



## La Colonie Sanitaire Agricole

### LE VILLAGE SANITAIRE





I

## INDICATIONS GÉNÉRALES

La Grande Guerre, de 1914-1917, a révélé à la France le formidable danger de la *Tuberculose* : Ce fléau qui décime, de préférence, les jeunes gens, les jeunes filles et même les enfants, menace la Race dans ses sources vives. Avant la guerre, plus de 60.000 personnes, de tout âge et de toutes les conditions, succombaient, chaque année, en France, à la Phtisie pulmonaire. Les vingt premiers mois de guerre ont soustrait à l'Armée française 85.000 combattants, atteints de Tuberculose, et les ont rejetés loin du front. Ces « blessés de la Tuberculose » sont dignes d'intérêt : Ils ont souffert pour la Patrie et sont tombés malades, en la défendant contre l'Allemagne ; de plus,

ils sont *contagieux*, non pas à la façon des malades atteints de scarlatine ou de variole, mais leur mal risque d'être transmis, par eux, dans leur entourage, s'ils ne sont pas bien « éduqués » en même temps que bien soignés.

Au surplus, parmi ces milliers de victimes, il en est un très grand nombre qui, reconnus curables et en voie de guérison déjà avancée, ou même guéris, ne demandent qu'à vivre aux champs, au grand air — qui les a sauvés — et à y entreprendre, avec une existence normale, un labeur salutaire.



*Les Alpes, en Hiver.*

La plupart de ces « mutilés du poumon » ne sont que des demi-infirmes ; ils sont même susceptibles de retrouver, en quelques mois, une santé robuste, avec la force indispensable au métier d'agriculteur ; beaucoup, d'ailleurs, sont, déjà, chefs d'une famille nombreuse.

Ramener à la terre ces récupérables et leurs descendants, n'est-ce pas coopérer, d'une façon pratique, à la sauvegarde de la Race française ? N'est-ce pas lutter, aussi, contre la dépopulation ?

Que manque-t-il donc à ces braves gens, prêts à reprendre goût au travail et qui voudraient élever leur petite famille, l'accroître même, s'ils étaient sûrs du lendemain ? Ceci, tout simplement :



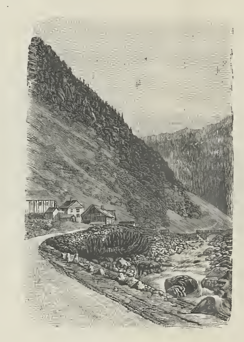
*Fort de Queyras.*

1° Posséder quelques ressources, pour compléter la guérison du père, « ancien militaire, réformé » ; or, la famille n'a plus un sou d'avance. S'il trouvait des subsides, le malade arriverait à subvenir, petit à petit, à ses besoins : il nourrirait sa couvée, proportionnellement à la reprise de ses forces.

2° Trouver une *Œuvre protectrice*, pour assister toute la famille (tant que le père sera valétudinaire), pour les loger, tous ensemble,

d'une façon hygiénique, enfin, pour apprendre à la maisonnée entière le noble et dur métier de travailleurs des champs, de petits fermiers, jusqu'au jour où les enfants pourront se suffire à eux-mêmes.

Bref, ce qu'il faudrait, avant tout, à ces pauvres compatriotes, victimes de la guerre, serait de *découvrir le moyen de ne pas mourir de faim*, *en attendant la guérison du chef de la famille*.



*Route dans les Alpes.*

Ces desiderata, trop bien connus, n'ont point besoin de développements. Ils démontrent, jusqu'à l'évidence même, l'urgente nécessité de la création de ces « Villages Sanitaires », de ces « Colonies Sanitaires Agricoles » dont on parle tant, en tous pays, mais qui nous font, à nous, encore totalement défaut.

Etablissements, à la fois, d'éducation professionnelle agricole et de « cure hygiéno-diététique », placés à proximité, voire au flanc de « Sanatoriums » proprement dits, ces centres nouveaux, à réaliser en France, rendent des services extraordinaires, quand ce ne serait qu'en ramenant à la terre d'innombrables familles décimées par la vie, atrophiante et douloureuse, de la « Ville » et de la « Fabrique ».

Sur toute son étendue, le territoire français se prête admirablement à cette manière de lutter contre la Tuberculose. Aucune des régions de notre douce Patrie, aucune de nos provinces ni de nos colonies ne sera innaccessible à cette belle et touchante formule :

**« Donnons un peu de la terre nourricière de France à nos Réformés tuberculeux de la Guerre, chefs d'une famille nombreuse. »**





Aiguilles



II

# VOIES ET MOYENS

## *Comment mettre sur pied une Œuvre aussi considérable ?*

Etablissons-en, d'abord, les données fondamentales. La « Colonie Sanitaire Agricole » peut se fonder, n'importe où, dans un endroit sain, à la montagne *(Pl. I)*, dans une région maritime *(Pl. III)*, aux champs même, à flanc de coteau, face au Sud *(Pl. II)*.

Quel que soit l'emplacement visé et quelles que soient les ressources dont on dispose, il faut, en premier lieu, acquérir ou, au besoin, édifier le centre, le *cœur* de la Formation sanitaire. Selon les cas, ce centre sera une ferme, une maison de campagne ou un petit château, dont nos Provinces fourmillent, ou bien, enfin, une véritable « maison de cure », un **Sanatorium**.

Le choix de l'immeuble central, son adaptation ou sa construction répondent à des règles d'Hygiène aussi nécessaires que bien établies : bonne exposition ; ensoleillement parfait ; terrain perméable, avec pente choisie ; éloignement suffisant d'un cours d'eau ; situation, autant que possible, à l'abri des mauvais vents régnants ; apport d'une eau potable, abondante et sûre ; moyens de communication faciles (avec un centre urbain ou, tout au moins, avec une gare de chemin de fer).

Ce foyer de la formation sanitaire une fois déterminé, le « Village », ou, pour mieux dire, peut-être, pour commencer, le « Bourg » va naître, tout à l'entour. A cet effet, la possession ou l'achat d'une assez vaste étendue de terrains cultivables s'impose aux fondateurs de l'Œuvre, comme une autre nécessité.

Cette première dépense est, en effet, obligatoire, quelles que soient les bienfaisantes intentions des promoteurs de l'Œuvre à l'égard des familles, leurs « pupilles », dont ils prendront la charge. Veut-on, seulement, leur fournir pendant un temps à fixer (un an, dix-huit mois, ou plus) un *enseignement agricole* déterminé ? ou a-t-on décidé de fonder une véritable « *Colonie Agricole de familles tubercu-leuses* » à chacune desquelles on assurera (dans des conditions particulières) la propriété de leur « maison-type » et d'une parcelle du terrain attenant, suffisante pour nourrir la famille ? le principe sera quasiment le même : l'Œuvre devra disposer de terres, d'une étendue assez grande pour permettre l'extension de la colonie et préserver l'avenir des familles successivement agréées par elle.



*La Ferme.*

La ferme-modèle, *la ferme-école*, est une autre nécessité imposée à l'Œuvre naissante.

Les familles qui viendront à vous ne connaîtront pas ou connaîtront mal la culture de la terre : culture maraîchère, arboriculture, horticulture, agriculture, élevages, laiterie, fromagerie, grande culture, etc... devront leur être enseignées, suivant les lieux et suivant les conditions diverses dans lesquelles l'Œuvre se trouvera, elle-même, installée. Pour cet enseignement, un personnel spécial est indispensable ; si bien, qu'à première vue, le choix d'un *chef de culture* apparaît aussi important et, si l'on peut dire, aussi précieux que celui du *médecin spécialiste expérimenté*.

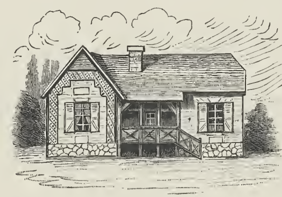
Il ne suffit pas, pour le médecin, en effet, de bien juger et de prescrire les limites du « travail manuel » quotidien à imposer à chacun des colons tuberculeux curables : on exigera, en plus, la surveillance de l'employeur capable d'utiliser, au mieux, ces forces

II. LA PLAINE.



renaissantes qui, autrement et malgré toute la bonne volonté des sujets, risqueraient d'être dépensées, sinon à faux, tout au moins mal à propos.

Ainsi, la possession de vastes terrains cultivables, une ferme-école, un médecin spécialiste dévoué, un bon chef de culture, conscients, l'un et l'autre, de leur apostolat, tels sont les premiers desiderata.



*Type de Maison.*

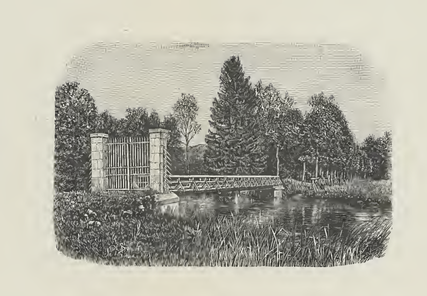
Une première mise de fonds (indispensable à la fondation d'une Colonie agricole) se doit donc constituer, en vue de : l'achat des terres, la mise en état de la ferme, les appointements du médecin-directeur, ceux du chef de culture, ceux d'une infirmière en chef (attachée au service médical), ceux des garçons de ferme (pour le gros ouvrage). On peut prévoir, aussi, pour la mise en marche de la ferme, une perte certaine, au cours de la première ou des deux premières années. Toutes ces dépenses ne sauraient être taxées d'une manière fixe. Elles varieront, comme de juste, suivant les circonstances. On peut toutefois, faire remarquer que, même s'ils sont des apôtres, le médecin, le chef de culture et l'infirmière-major doivent trouver, dans leurs fonctions, des ressources suffisantes pour leur permettre de vivre et d'élever leur famille, qu'il est désirable, à tous les points de vue, de souhaiter nombreuse.



*Chalet de cure.*

Prévoir, de ce chef, un premier apport de 700.000 francs, comme capital, dont les revenus seront suffisants pour l'établissement du « budget de fondation », ne paraît pas une exagération.







III

## LES COLONS ET LEUR FAMILLE

La seconde partie du problème de la fondation d'une Colonie sanitaire agricole a trait à la *prise en charge des colons tuberculeux, avec leur famille.*

Deux façons de procéder s'offrent, ici, à l'initiative des fondateurs.

### PREMIER TYPE

On se contente de créer et d'aider à vivre un « bourg » annexé à une *ferme-modèle* flanquée d'un petit nombre de familles de « bacillaires » réformés. Mettons, par exemple, un minimum de 5 familles. L'installation de chaque famille demande à être faite d'une façon isolée ; ce sera, si possible, dans des maisons déjà construites, reconnues saines et qu'il suffira de remettre en bon état hygiénique ; sinon, en l'absence de demeures préexistantes, l'Œuvre doit édifier, par famille, *la Maison-type*, dont le modèle, unique

mais exempt de monotonie, est d'une réalisation facile : maison de « Cure », pour le malade, maison « d'habitation », pour le reste de sa famille. Cette construction, dont les matériaux diffèrent, selon la contrée choisie par l'œuvre, est basée sur le principe suivant *(Voir schéma, page 14)* : *la chambre du père* est orientée de façon à recevoir les rayons solaires, chaque jour, le plus grand nombre d'heures possible ; elle est attenante à la « chambre de la mère » qui communique directement avec elle. De l'autre côté de l'immeuble et séparées de ces deux premières chambres par la « cuisine-salle-à-manger », sont deux grandes chambres d'enfants, une pour chaque sexe, et assez spacieuses pour abriter, chacune, au moins deux enfants.



Ce châlet revient à environ 8.500 francs. Si nous mettons les constructions au minimum, pour 5 familles, il faut concevoir la dépense de cinq fois 8.500 ou 9.000 francs, en ce qui concerne l'édification hygiénique du « bourg sanitaire ». Appliquons, au bas mot, 5×9.000=45.000 francs, au compte de ce budget prévu, et 5.000 francs de plus, pour la mise en état complet (mobilier, cuisine, linges, chauffages, etc...), soit *50.000 francs*, et voilà sur pied le petit bourg en question.



*Les Jardins.*

Ce n'est pas tout : on est obligé de prévoir que ces familles pauvres vous arriveront pourvues d'une très maigre allocation, ou aidées par de faibles subsides provenant de leur Municipalité (ou du Comité départemental d'Assistance) qui les aura dirigés sur l'Œuvre ; c'est dire que leurs ressources demeureront longtemps insuffisantes ; le père, encore en traitement, au bourg, ne rapportera pas grand'chose à la communauté. Il est logique et prudent d'escompter, de ce côté, une dépense quotidienne, à supporter par l'Œuvre. En évaluant à *cinq francs, par jour et par famille*, soit 25 francs pour les 5 « feux » habitants du bourg, on peut dresser le *budget annuel d'assistance aux familles de la Colonie*, soit : 9.000 francs à 9.800 francs. En un mot, demandez un second *capital de 200.000 francs*, dont les revenus couvriront ces frais, non compris l'imprévu (vêtements, chaussures, médicaments, etc.)

III. LA RIVIERA.

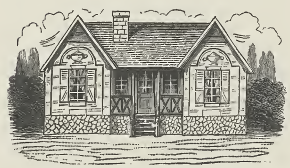


Tel est le modèle premier d'une Œuvre, la plus simple, la moins lourde, d'*un million* environ, à instituer. A la vérité, ce sont, là, de grosses dépenses, pour un minimum d'effet. L'expérience démontrera vite aux fondateurs l'avantage qu'il y a, pour eux, à augmenter le nombre des bénéficiaires de la Fondation, en poussant à l'éclosion des Maisons-type, dans le Bourg sanitaire : médecin, chef de culture, frais de ferme, seraient les mêmes, pour 10, 15 ou 20 familles à éduquer (au lieu de 5) ; il n'y a guère qu'à prévoir 10.000 francs de rentes, par chaque nouvelle série de cinq familles en plus, soit, au total, 1.600.000 francs, *pour fonder une* **Colonie sanitaire agricole**, *de 20 familles, comptant un groupe de 40 adultes, avec 80 enfants, au minimum.*



*Châlet-Type.*

## DEUXIÈME TYPE



*Maison-type, pour Colon agricole.*

Le **Village sanitaire** à réaliser, dans son acception la plus large, comprend les formations suivantes : Outre la ferme-école, instrument fondamental, en la matière, et outre un nombre variable (à déterminer) de *maisons-de-cure types*, identiques aux précédentes, un « établissement sanatorial » s'élève, ici, au centre de l'agglomération des châlets. Ce Sanatorium, cette « Maison Centrale » (pour éviter le mot, tout en utilisant l'instrument) contient un nombre variable de lits, au minimum une quarantaine, mi-partie pour hommes, mi-partie pour femmes. L'établissement peut, d'ailleurs, être construit de la façon la mieux adaptée à ce double service de malades.

Il est bon, il est humain, d'appeler à bénéficier des efforts méritoires réalisés par une Fondation bienfaisante, non seulement

quelques familles nombreuses ayant leur chef tuberculisé, mais aussi d'autres personnes tuberculeuses, tout aussi intéressantes, assistées à titre individuel. Ce seront, par exemple :

1° Des réformés célibataires ;

2° Des femmes (ou veuves) de réformés tuberculeux ;

3° Des filles, orphelines de militaires réformés, atteintes, à leur tour, par le bacille tuberculeux ;

4° Des réformés veufs, emmenant, avec eux, leurs enfants sains.


*Services généraux du Sanatorium.*

Toute cette pléiade de malheureuses victimes devrait trouver asile dans le Sanatorium de la Colonie ; tous devraient même, croyons-nous, pouvoir y être admis *avec enfants*, aussi bien que sans enfants. Car, dans l'hypothèse généreuse où nous plaçons la fondation, un petit *pensionnat* demande à être prévu, pour les enfants *sains* des familles annexées au Sanatorium. Il y a, là, la source d'une expansion florissante, éminemment favorable à l'avenir du « Village-sanitaire » tout entier.

Au surplus, sanatorium, châlets de cure et pensionnat réelament, de toute nécessité, une *école* pour les enfants du nouveau village (nous les avons prévus nombreux), école dans laquelle l'instituteur et sa nombreuse famille trouveront logement sain et bien orienté.

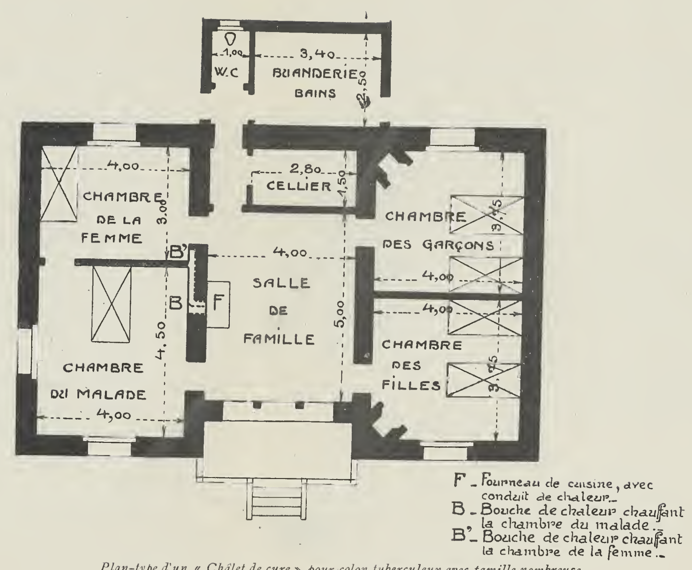
La conception, on le voit, apparaît beaucoup plus vaste que la précédente ; elle est, d'ailleurs, de plus en plus, extensive, en proportion des moyens dont disposera l'Œuvre fondatrice. Le bureau de poste et des télégraphes, la petite chapelle, le maréchal-ferrant, l'épicerie, l'auberge même (où l'œuvre se réserve le droit d'interdire, à tout jamais, la vente de boissons alcooliques), etc., toutes ces « formations » d'un village surgiront, peu à peu, avec les nécessités de la vie rurale et si, comme il est bon de le prévoir, nombre de familles guéries s'installent, à demeure, à l'ombre de la Maison-mère, et y font souche de beaux rejetons.

Pour le présent, le budget d'une telle *Colonie sanitaire pourvue d'un Sanatorium populaire* est facile à établir. Il se surajoute à

celui du petit « bourg » projeté plus haut. L'établissement d'une « grande Maison de cure », de 40 à 60 lits, est, aujourd'hui, bien réglé. Les prix de construction sont, depuis la guerre, sûrement majorés ; ils demeurent, cependant, abordables. On peut estimer qu'avec 200.000 francs, l'Œuvre aurait sa petite « Usine de Santé » en état de fonctionner. L'installation des cuisines, du laboratoire, des services de bains et bains-douches, de la désinfection, de la buanderie, etc..., exigerait, peut-être, encore 50.000 à 60.000 francs. En mettant les prix au maximum, 300.000 francs, pour le premier établissement du « petit sanatorium », ne seront guère dépassés.

La forte charge du budget réside, surtout, dans les frais du personnel et de fonctionnement de la maison. L'alimentation des malades, ou, pour mieux dire, la « journée d'hôpital » est une lourde dépense quotidienne. Pour 40 lits, elle dépassera 5 fr. 50, par tête et par jour. Ce qui met à plus de 100.000 francs les frais annuels de fonctionnement de la maison de cure. Encore, ne faut-il pas trop faire entrer, dans ce chiffre, les dépenses du personnel (appointements, nourriture, vêtements), les frais de réparation et d'entretien de l'immeuble, les assurances, etc... En évaluant à 125.000 francs, l'an, les dépenses en question, on reste, sûrement, aux confins de la vérité. 300.000 francs, d'une part, pour frais d'installation, de l'autre, 125.000 francs, pour dépenses annuelles, font 2.500.000 francs de *capital* à posséder pour assurer la vitalité de l'Œuvre. On arrive donc à 2.800.000 francs, au total, à *trois millions*, pour parfaire la création en question. Ces 3 millions, ajoutés au million jugé suffisant pour la mise en travail de la *ferme-école* et de son « bourg » prévus plus haut, élèvent à *quatre millions* le capital nécessaire pour réaliser une « Colonie Sanitaire Agricole » modèle, composée d'une *ferme*, d'un *sanatorium* (40 lits, au minimum) et d'un *village*, de *20 feux* avec familles nombreuses (Colonie de 170 habitants, au minimum).






*Plan-type d'un « Châlet de cure » pour colon tuberculeux avec famille nombreuse.*

(Projet de M. Laquerrière, architecte)



IV

## CONCLUSIONS

Quatre millions! que de bien on peut réaliser, sur-le-champ, avec cette somme! que d'existences sauvées, que de joies, non pas seulement promises, mais données, sur-le-champ, à pleines mains, sans crainte de ces lendemains déficitaires qui sont comme le cauchemar des Œuvres de Bienfaisance ou d'Assistance fondées par tant de cœurs enthousiastes, mais imprévoyants!

Etablie sur les bases que nous venons d'esquisser, l'Œuvre qui réalisera sa « Colonie Sanitaire Agricole », aura toutes chances pour faire mieux que de boucler son budget annuel : elle récupérera même quelques rentrées sur lesquelles elle s'est fait, d'avance, un devoir de ne point compter. Tout d'abord, avec ses quatre millions en caisse, elle peut obtenir la reconnaissance d'utilité publique, qui donne le droit de recevoir des legs. Ensuite, les Comités d'Assistance, les œuvres de Secours aux veuves et orphelins, les Mutualités, les Municipalités, etc., sont toujours prêts à aider pécuniairement ceux de leurs pupilles qui ont trouvé asile dans une « formation de cure » dont l'avenir est assuré.

Les travaux agricoles auxquels se livreront les colons, sous la direction du fermier chef de culture, seront d'un rapport certain, minime, d'abord, puis plus important, à mesure que l'Œuvre verra clair dans la bonne utilisation du rendement de ses terres : Culture des céréales, légumes, coupe des bois, etc... apporteront, chaque année, quelques subsides nouveaux à l'Œuvre, ainsi, d'ailleurs, qu'à ses modestes collaborateurs.

L'Œuvre à entreprendre est belle ; elle sera prospère. Pour réussir, il ne lui manque que de naître : *il ne manque que de l'Argent.*

Donnez donc, vous tous qui avez pitié des Victimes de la Guerre ! Donnez, vous qui aimez les malheureux et qui connaissez la souffrance des petits, des humbles, si courageux !

Donnez ! vous apportez plus encore que la vie, vous apportez l'**espérance** à ces milliers de tuberculeux désespérés, qui, *se sachant* **trop nombreux**, *n'osent plus compter sur leur Patrie saignant de toutes parts.*

Ils ont souffert, pour nous. Travaillons pour eux et, par reconnaissance, séchons au moins leurs larmes.

***Ils nous ont sauvés.***

***Sauvons-les, à notre tour !***

Professeur MAURICE LETULLE,
*de l'Académie de Médecine,*
*Secrétaire général du Comité central d'Assistance aux Anciens Militaires tuberculeux.*

Paris, Décembre 1916.

Cette Plaquette de propagande a été éditée par M. Jarrot-Maillet, Éditeur, 129 *bis*, rue de la Pompe, Paris, et tirée à 500 exemplaires, signés de la main de l'Auteur.

M. L.

Imprimerie : : : : : : : : : :
TÉQUI & GUILLONNEAU : : :
3bis, Rue de la Sablière. PARIS